PLAN D'ENGAGEMENT DE SUEZ ENVIRONNEMENT À LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ 2011-2020

S'ENGAGER POUR LA PLANÈTE
EST UNE BELLE ENTREPRISE

STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

SUEZ ENVIRONNEMENT
TOUR CB 21-16 PLACE DE L'IRIS
92040 PARIS LA DEFENSE, FRANCE
TEL +33 (0)1 58 81 23 02
FAX +33 (0)1 58 81 29 22
WWW.SUEZ-ENVIRONNEMENT.COM

DIRECTION GENERALE

Ministère de l'écologie, du développement durable,
des transports et du logement (MEDDTL)
Direction de l'eau et de la biodiversité
Arche Sud
92055 La Défense cedex

Paris La Défense, le 27 mai 2014,

Objet : Projet d'engagement de SUEZ ENVIRONNEMENT à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité

Madame, Monsieur,

L'engagement de SUEZ ENVIRONNEMENT à l'égard de la préservation de la biodiversité et des milieux naturels est un axe fort de la politique Développement Durable de notre Groupe dont l'une des ambitions est « de faire de nos clients des leaders de la performance environnementale ».

Depuis 2006, en effet, notre politique vise à éviter et réduire les impacts de nos activités sur la biodiversité, et au-delà à la protéger. C'est dans ce contexte que j'ai signé en 2011, l'engagement de SUEZ ENVIRONNEMENT à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

En 2013, le projet d'engagement de SUEZ ENVIRONNEMENT a fait l'objet d'un certain nombre de remarques de la part de la Commission d'engagement à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, qui nous ont permis d'affiner nos propositions.

Aujourd'hui, j'ai donc le plaisir de vous soumettre notre projet d'engagement pour contribuer pleinement à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, projet qui s'articule autour de trois grands objectifs :

- Promouvoir un cadre d'actions interne favorable à la biodiversité,
- Intégrer la biodiversité dans les programmes de recherche et d'innovation,
- Partager les connaissances et contribuer à la sensibilisation des publics.

Ces trois objectifs qui structurent déjà l'action de SUEZ ENVIRONNEMENT, permettront de l'inscrire dans la durée au sein d'un cadre formalisé et mobilisateur tant pour nos parties prenantes internes qu'externes.

Je tiens à souligner la participation de nos filiales qui, aux côtés de SUEZ ENVIRONNEMENT, se sont engagées à contribuer à la réussite de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. L'articulation entre les équipes de SUEZ ENVIRONNEMENT, de ses filiales Lyonnaise des Eaux (nouveau dépôt en 2013), SITA France et Safège (dont les plans d'action Stratégie Nationale pour la Biodiversité ont déjà été reconnus par la commission en 2013) a conduit à présenter une contribution complémentaire et coordonnée.

Je suis convaincu que notre programme d'engagements à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité peut fortement contribuer à la satisfaction de nos clients, à la motivation de nos salariés, à la préservation du capital écologique, et donc être utile aux générations futures.

Mes équipes sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes respectueuses salutations.

Jean-Louis CHAUSSADE
Directeur Général

SOMMAIRE

L'ENGAGEMENT DE SUEZ EN BREF 05

1 SUEZ ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ 06

1.1 Présentation générale de SUEZ ENVIRONNEMENT 08

1.2 Les liens entre SUEZ ENVIRONNEMENT et la biodiversité 09

2 LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LE GROUPE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ 12

2.1 La gouvernance de SUEZ ENVIRONNEMENT en matière de biodiversité 14

2.2 Les actions biodiversité mises en oeuvre 16

3 L'ENGAGEMENT DE SUEZ ENVIRONNEMENT À LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ 20

3.1 L'élaboration de notre projet d'engagement 22

3.2 Le Programme d'actions 23

4 LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI, L'ÉVALUATION ET LA VALORISATION DU PROJET 26

4.1 Les moyens dédiés et phasage de la mise en œuvre 28

4.2 Le suivi et l'évaluation 29

4.3 Ancrage du programme d'actions SNB dans la durée 30

4.4 Communication sur le programme d'actions SNB et ses résultats 31

5 ANNEXES 32

L'ENGAGEMENT DE SUEZ ENVIRONNEMENT EN BREF

SUEZ ENVIRONNEMENT, dont les métiers à travers ses filiales sont la protection de l'environnement en proposant des solutions neuves pour préserver les ressources en eau et garantir la qualité de l'eau potable d'une part, traiter et valoriser les déchets d'autre part, a pris toute la mesure de sa responsabilité environnementale, et en particulier de sa responsabilité en matière de protection et de valorisation de la biodiversité.

Depuis 2006, SUEZ ENVIRONNEMENT s'est engagé dans une démarche de Développement Durable formalisée dans le cadre d'une feuille de route qui fixe des objectifs datés-chiffrés. La protection et la valorisation de la biodiversité font partie de ces objectifs.

Cette démarche a permis d'initier des plans d'action en matière de biodiversité, qui visent à éviter ou réduire nos impacts sur la biodiversité et à la promouvoir. Dans le cadre de cette démarche, et pour asseoir son statut d'entreprise responsable par une reconnaissance officielle du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, SUEZ ENVIRONNEMENT a formalisé son engagement par son adhésion à la Stratégie Nationale pour la biodiversité en 2011.

En 2013, le projet d'engagement de SUEZ ENVIRONNEMENT a fait l'objet d'un certain nombre de remarques de la part de la Commission d'engagement à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, qui nous ont permis d'affiner nos propositions.

L'engagement de SUEZ ENVIRONNEMENT, tel qu'il est présenté dans ce dossier, s'articule autour de trois objectifs :

- **promouvoir un cadre d'actions interne favorable à la biodiversité ;**

- **intégrer la biodiversité dans les programmes de recherche et d'innovation ;**

- **partager la connaissance et contribuer à la sensibilisation des publics.**

Ces trois objectifs sont déclinés en onze actions qui vont au-delà de la réglementation et qui peuvent se caractériser de trois manières : leur impact direct en faveur de la biodiversité ; leur additionnalité par rapport à l'existant ; leur caractère mobilisateur et entraînant, tant pour le groupe que pour ses filiales.

Enfin, et parce que SUEZ ENVIRONNEMENT est convaincu de la valeur de l'intelligence collective, un comité d'experts Biodiversité issus du monde associatif et de la recherche sera mis en place pour accompagner le projet d'engagement, et plus largement la stratégie Biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT.

1 SUEZ ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

1.1 Présentation générale de SUEZ ENVIRONNEMENT 08
1.1.1 Les métiers de l'eau 08
1.1.2 Les métiers des déchets 08
1.2 Les liens entre SUEZ ENVIRONNEMENT et la biodiversité 09
1.2.1 Le niveau juridique et réglementaire 09
1.2.2 Le niveau de la RSE 10
1.2.3 Le niveau des inter-dépendances 10

1.SUEZ ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE SUEZ ENVIRONNEMENT

SUEZ ENVIRONNEMENT est un groupe spécialisé dans les métiers de l'eau, des déchets et de la protection de l'environnement, en France et dans 70 pays.
Avec un chiffre d'affaires de 14,6 milliards et 79 219 salariés au 31 décembre 2013, SUEZ ENVIRONNEMENT alimente 91 millions de personnes en eau potable, 63 millions de personnes en service d'assainissement et assure la collecte des déchets de 57 millions de personnes.
Pour ce faire, SUEZ ENVIRONNEMENT s'appuie sur l'expertise de ses filiales.
En France et en Outre-mer, les principales filiales de SUEZ ENVIRONNEMENT sont Lyonnaise des Eaux, SITA France, Degrémont, Ondeo Industriel Solutions et Safège.

Les métiers exercés par SUEZ ENVIRONNEMENT au travers de ses filiales sont les suivants :

1.1.1 LES MÉTIERS DE L'EAU :

- les études et schémas directeurs, la modélisation des écoulements en réseaux et en milieu naturel (nappes souterraines, rivières, littoral), et la maîtrise d'œuvre de projets d'infrastructure de gestion de l'eau ;
- l'ingénierie, la conception et la construction des usines de traitement d'eau au travers de sa filiale Degrémont ;
- le service de distribution d'eau potable et d'assainissement, qui comprend :
  - **le service de production et de distribution d'eau potable :** captage, traitement et distribution de l'eau potable,
  - **le service d'assainissement (collectif ou non) :** collecte, dépollution et rejet des eaux usées et des eaux pluviales.

1.1.2 LES MÉTIERS DES DÉCHETS :

- la collecte des déchets non dangereux des municipalités et des entreprises, tri, prétraitement, recyclage et valorisation matière, valorisation biologique (qui comprend notamment la valorisation agronomique et la réhabilitation des sols pauvres), valorisation énergétique (incinération, co-incinération et méthanisation), l'enfouissement en centre de stockage, intégrant la valorisation du biogaz ;
- la gestion des déchets dangereux (hors déchets susceptibles d'être contaminés par des radionucléides issus d'une activité nucléaire) ;
- l'assainissement et la propreté urbaine : entretien des réseaux municipaux et industriels et intervention de nettoyage des outils de production industrielle ; lavage-balayage des rues, entretien du mobilier urbain, nettoyage des plages, déneigement des rues ;
- la réhabilitation des sols : traitement de sites, sols, sous-sols et nappes phréatiques pollués, démantèlement et reconversion de bâtiment ;

- le démantèlement et la déconstruction de véhicules hors d'usage, d'aéronefs et de bateaux en fin de vie.
Les métiers traditionnels de SUEZ NEVIRONNEMENT au travers de ses filiales, tels qu'ils sont décrits ci-dessus évoluent fortement. Depuis 2006, sous l'impulsion de la politique Développement Durable, du contexte réglementaire et des attentes des parties prenantes, la dimension environnementale est de plus en plus intégrée et transforme le contenu des métiers pour renforcer leur contribution à la protection de l'environnement.

Dans les métiers de l'eau, nous passons des métiers du petit cycle de l'eau (le service d'eau potable) aux métiers du grand cycle de l'eau (les services qui concernent la qualité des ressources en eau dans les écosystèmes).

Dans les métiers des déchets, nous passons d'une logique d'élimination à une logique de valorisation (recyclage) qui vise la réduction de la tension sur les ressources naturelles : préservation des ressources de matières premières par la production de matières secondaires.

Cette évolution a bien sûr des incidences sur notre conception d'une stratégie biodiversité : il s'agit à la fois de réduire les impacts des métiers sur la biodiversité mais également de promouvoir leur contribution positive à la biodiversité en s'intéressant aux écosystèmes, c'est-à-dire en considérant le triptyque Eau-Sol-Biodiversité, comme nous y a invité Bernard Chevassus-au-Louis.

1.2 LES LIENS ENTRE SUEZ ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

Les liens entre SUEZ ENVIRONNEMENT et la biodiversité sont de plusieurs natures et se situent à des niveaux différents.

1.2.1 LE NIVEAU JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Les métiers exercés par SUEZ ENVIRONNEMENT obéissent à des réglementations qui intègrent les exigences liées aux notions d'impact sur la biodiversité et de protection de la biodiversité.

Dans l'activité Déchets, l'ensemble des installations de traitement exploitées par SITA France sont des installations classées pour la protection de l'environnement. À ce titre, et afin de prendre en compte l'ensemble des risques sur les écosystèmes, la flore et la faune, différentes expertises environnementales sont réalisées par SITA France, qu'elles s'exercent dans un cadre règlementaire strict (études et notices d'impact, études d'incidence au titre de Natura 2000 et de la loi sur l'Eau…) ou dans un cadre de démarches volontaires de maîtrise des impacts tout au long du projet (expertises écologiques préliminaires, plans de gestion, audits techniques et écologiques, suivis écologiques…).

Dans l'activité Eau, la Directive cadre sur l'Eau retranscrite en droit français par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et les lois Grenelle 1 et Grenelle 2 ont conduit à la définition d'une liste de 532 captages dits « Grenelle ». Pour ceux-ci, un programme d'actions visant à

réduire les risques de pollutions diffuses et à améliorer la qualité de la ressource doit être mis en place. Les actions de conversion à l'agriculture biologique, de remise en herbes de parcelles agricoles encouragées dans ce cadre, ont des impacts positifs sur la biodiversité. Par ailleurs, la directive des Eaux Résiduaires Urbaines du 21 mai 1991 impose des obligations de collecte et de traitement des eaux usées. L'amélioration de la qualité des rejets des stations d'épuration, dont l'entreprise a la gestion, participe à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau, tel que défini par la Directive cadre sur l'Eau, à la préservation des milieux aquatiques et de leurs capacités épuratoires.

Enfin, SUEZ ENVIRONNEMENT tout comme ses filiales sont des gestionnaires d'espaces fonciers : le groupe a donc à la fois des obligations et des responsabilités en matière de lutte contre la consommation d'espaces naturels, d'artificialisation des sols, et d'intégration des sites, qu'il s'agisse d'usines ou de bâtiments, dans leur environnement naturel.

SUEZ ENVIRONNEMENT en tant que société mère veille au respect de ces réglementations. La Direction de l'Innovation et de la Performance industrielle du groupe coordonne les actions requises pour s'assurer du respect des prescriptions environnementales. Pour ce faire, elle met en œuvre un programme d'audits environnementaux et anime un réseau d'Environmental Officers, chargés au niveau des principales filiales de déployer la politique environnementale.

1.2.2 LE NIVEAU DE LA RSE (RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES) : LE REPORTING EXTRA-FINANCIER

Le Groupe - ce n'est pas le cas de toutes les filiales - , est éligible à l'article 225 de la loi Grenelle 2 sur le reporting extra-financier, qui fait obligation de reporter des informations relatives à la biodiversité.
SUEZ ENVIRONNEMENT remplit cette obligation : elle le fait d'autant plus naturellement que la Feuille de route Développement Durable fixait des objectifs datés chiffrés en matière de biodiversité dès 2006, nous y reviendrons.

1.2.3 LE NIVEAU DES INTER-DÉPENDANCES : LE TRIPTIQUE EAU - SOL - BIODIVERSITÉ

Les filiales de SUEZ ENVIRONNEMENT ont réalisé des études d'interdépendance de leurs activités à la biodiversité (utilisation de l'outil Evaluation des interrelations Biodiversité et Entreprise pour la vie par exemple). Elles montrent à la fois :

- la dépendance des métiers de SUEZ ENVIRONNEMENT à la biodiversité : la bonne qualité des ressources en eau et le bon fonctionnement des écosystèmes assurent la qualité de l'eau potable à des coûts raisonnables pour les collectivités et les consommateurs, par exemple.
- les pressions sur les écosystèmes que peuvent exercer les métiers de l'eau et de l'assainissement : pollutions résiduelles ou non traitées pour les métiers de l'eau par exemple ; pollutions sous forme de bio-accumulation ou de rejets dans les nappes phréatiques par exemple pour les métiers du déchet ;
- l'apport des métiers eau et déchet sur les services écosystémiques : la filière écologique d'épuration que Lyonnaise des Eaux commence à mettre en place, soutenue par SUEZ ENVIRONNEMENT en matière de recherche et de développement par exemple, favorise

l'émergence d'espaces de biodiversité ; les plans d'action biodiversité sur les sites gérés par SITA France où la maîtrise financière avoisine les 50 ans, visent à constituer des réservoirs de biodiversité ; la valorisation matière des déchets que SITA France réalise également, avec à la clef des programmes de recherche et d'innovation soutenus par SUEZ ENVIRONNEMENT, permet de protéger les ressources, en ce sens qu'elle limite l'utilisation de matières premières.

Cette notion de services rendus par les écosystèmes (purification de l'eau, stockage de carbone, maintien d'habitats pour les espèces, enrichissement des sols ou prévention contre le risque d'inondation) est primordiale : elle nécessite une véritable révolution culturelle pour que les métiers de SUEZ ENVIRONNEMENT soient de véritables contributeurs à la biodiversité. Et en effet, trop souvent la relation de l'entreprise à la biodiversité a été considérée sous l'angle des impacts de ses activités sur les habitats et les milieux naturels. Sans nier ces impacts, l'approche, nous venons de le voir, est incomplète : SUEZ ENVIRONNEMENT est à la fois dépendante de la biodiversité et aussi contributive à la biodiversité. C'est tout le rôle du groupe SUEZ ENVIRONNEMENT que de conduire cette « révolution d'approche » et de mettre en œuvre les politiques, les moyens et les contrôles, pour qu'elle aboutisse sur des plans d'action à la fois concrets et novateurs au sein de ses filiales.

Secteurs d'activités	Dépendance aux services écosystémiques	Pressions sur les services écosystémiques	Apport aux services écosystémiques
Production, distribution et assainissement des eaux	Cycle de l'eau (précipitations, capacité de traitement/stockage des bassins versants), activité microbienne et capacité d'assimilation des charges résiduelles par les milieux aquatiques en aval	Pollutions résiduelles ou non traitées, artificialisation des sols et des cours d'eau, emprise foncière	Filière écologique d'épuration Filtration naturelle pour la Ville Durable Trames vertes et bleues
Traitement et gestion des déchets, dépollution **Installations de stockage des déchets**	Activité microbienne, structure et nature des sols, épuration, approvisionnement en terrain foncier	Pollutions sous forme de bio accumulation ou de rejets dans les nappes phréatiques, émissions de matières polluantes, artificialisation du milieu	Economie circulaire Réaménagement à vocation écologique Restauration de continuités écologiques

2 LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LE GROUPE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

2.1 La gouvernance du groupe en matière de biodiversité 14
2.1.1 Le portage de l'enjeu Biodiversité 14
2.1.2 L'animation de la politique Biodiversité du groupe 14
2.1.3 Les parties prenantes externes 16
2.2 Les actions biodiversité mises en œuvre 16
2.2.1 Politique de Développement Durable du groupe 17
2.2.2 Des projets de recherche et d'innovation 18
2.2.3 Sensibilisation 19

2. LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LE GROUPE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

2.1 LA GOUVERNANCE DU GROUPE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

2.1.1 LE PORTAGE DE L'ENJEU BIODIVERSITÉ

Il est assuré par les niveaux hiérarchiques suivants :
- **la Direction Générale** porte la politique Biodiversité du groupe,
- **la Direction du Développement Durable** élabore la politique en concertation avec les filiales, s'assure de son déploiement et en rend compte à ses parties prenantes,
- **la Direction de l'innovation et de la Performance Industrielle inscrit la Biodiversité** dans son programme de recherche et d'innovation et **s'assure de la traçabilité** des politiques de biodiversité dans le cadre du reporting environnemental,
- **la Direction de la Communication** favorise la sensibilisation interne au groupe sur les sujets de biodiversité et valorise à l'externe les actions réalisées.

2.1.2 L'ANIMATION DE LA POLITIQUE BIODIVERSITÉ DU GROUPE

Dans le cadre de ses missions, la Direction du Développement Durable anime la politique Biodiversité via un groupe de travail dédié, qui réunit à intervalle régulier l'ensemble des correspondants DD et/ou biodiversité des principales filiales du groupe.
Sa composition actuelle est la suivante (voir tableau page suivante)

Le groupe de travail est doté des missions suivantes :
- **l'échange des bonnes pratiques entre les membres :** celui-ci est particulièrement riche car il permet de porter à la connaissance de chacun les actions biodiversité mises en œuvre dans d'autres pays. Par exemple, les expérimentations de compensation écologique menées par United Water, filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT, sont étudiées par les autres filiales de manière à en examiner les conditions d'expérimentations chez elles. Cet échange de bonnes pratiques à l'échelle internationale permet de capitaliser sur toutes les réussites mais aussi les échecs, et donc de rendre service à la biodiversité en France et dans le monde ;
- **le travail sur l'élaboration d'outils communs** en matière d'évaluation et de suivi des impacts des métiers sur la biodiversité ;
- **le partage des connaissances** au regard de la participation des différentes entités du groupe à des colloques ou des associations professionnelles ;
- **l'élaboration de la politique Biodiversité du groupe.**

Le Groupe de travail Biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT

	Directions et fonctions	Noms
SUEZ ENVIRONNEMENT	Directeur du Développement Durable	Hélène VALADE
	Direction du Développement Durable, Chargée de mission Développement Durable	Samuel VIGIER
	Directeur Environnement et Evaluation de la performance, Direction Technique	Alejandro BOZOVICH
	Directeur Adjoint de la Communication	Dominique OGERON
LYONNAISE DES EAUX	Direction du Développement Durable	Véronique JAMIN Sandra Berman Clément Fegger
SITA FRANCE	Directeur Qualité Environnement Innovation	Carole BLOQUET
	Direction Technique Exploitation et Innovation, Ingénieur Ecologue-Expert Biodiversité	Blanche GOMEZ
DEGREMONT	Directeur du Développement Durable et Prévention du Risque	Olivier VALOGNES
	Directeur Adjoint du Développement Durable et Prévention du Risque	Khadija MOUHADDAB
SAFEGE	Direction de la Recherche, de l'Innovation et du Développement Durable, Ingénieur de projet Référent Biodiversité du Groupe	Jeremy ALONSO
AGBAR	Chargé du Comité Technique Environnement de la Direction Stratégique des Opérations	Joan Miguel DOMINGUEZ REIG
UNITED WATER	SVP Operation Support	Lisette PROVENCHER

2.1.3 LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

Les relations de SUEZ ENVIRONNEMENT avec les parties prenantes sont de plusieurs ordres, s'exercent dans des lieux différents et visent plusieurs objectifs :
- la consultation externe : SUEZ ENVIRONNEMENT s'est dotée d'un lieu de dialogue avec ses parties prenantes externes, le FAC (le Foresight Advisory Counsil). Il s'agit d'un comité d'experts indépendants (composé de chercheurs, universitaires, hauts fonctionnaires, dirigeants d'entreprises, ONG…) qui se réunit deux fois par an. SUEZ ENVIRONNEMENT présente aux membres du FAC sa stratégie, ses recherches et ses initiatives. Les experts en discutent en toute liberté avant de formuler leurs recommandations. La politique Biodiversité du groupe a été présentée au FAC en 2012 ; elle a donné lieu à un certain nombre de recommandations qui ont inspiré la stratégie Biodiversité du groupe :

- la participation à des groupes de travail externes ou à des associations spécialistes de la biodiversité. SUEZ ENVIRONNEMENT adhère ainsi à **OREE, C3D** (Collège des Directeurs du Développement Durable), **EpE** (Entreprises pour l'Environnement) ;

- la participation à des instances institutionnelles ou professionnelles qui permettent de participer à l'élaboration des dispositifs de réglementation ou à faire valoir la conception de SUEZ ENVIRONNEMENT en faveur de la promotion de la biodiversité :
  - **Groupes de travail** sur le Génie Ecologique ou sur Eviter, Réduire, Compenser du Ministère,
  - **Commission Environnement de l'Afep**
  - **Groupe de travail Biodiversité** de la Commission Développement Durable du MEDEF.

- l'engagement pour « Préserver et restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité » : en 2010, à l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité, le groupe participait à la Conférence française de la biodiversité et adhérait en 2011 à la seconde stratégie nationale pour la biodiversité.

2.2 LES ACTIONS BIODIVERSITÉ MISES EN ŒUVRE

La plupart des filiales ont déjà fait depuis plusieurs années de la protection de la biodiversité un enjeu. Elles ont ainsi développé des compétences et mis en place des outils et méthodes de prise en compte ou développé des solutions de restauration de la biodiversité sur leurs sites ou ceux de leurs clients. Elles ont également valorisé en interne et en externe leurs travaux et partenariats sur ce thème.
Dans ce contexte, les rôles de SUEZ ENVIRONNEMENT sont spécifiques et consistent à :
- fédérer les actions des filiales et en rendre compte dans le cadre de sa politique Développement Durable ;
- soutenir les actions des filiales par des programmes de recherche et d'innovation ;
- partager et valoriser à l'externe les actions des filiales ;
- favoriser la mise en œuvre d'une politique Biodiversité ambitieuse.

2.2.1 POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE : UN ENGAGEMENT SUR L'INTEGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA GESTION DES SITES DEPUIS 2008

« Intégrer la biodiversité dans la gestion des sites » était l'engagement n°6 de la politique de développement durable 2008-2012 du Groupe. Cet engagement a été repris dans la nouvelle politique développement durable 2012-2016, avec un engagement global intitulé « Améliorer l'empreinte environnementale de nos installations et de nos services », qui rassemble plusieurs types d'objectifs dont l'un est dédié à l'enjeu biodiversité. Il s'agit d'un objectif quantifié : faire progresser significativement le nombre de plans d'actions (réglementaires et volontaires) mis en œuvre sur des sites sensibles situés dans ou à proximité de zones protégées. Trois indicateurs permettent de s'assurer de la mise en œuvre de cet objectif.

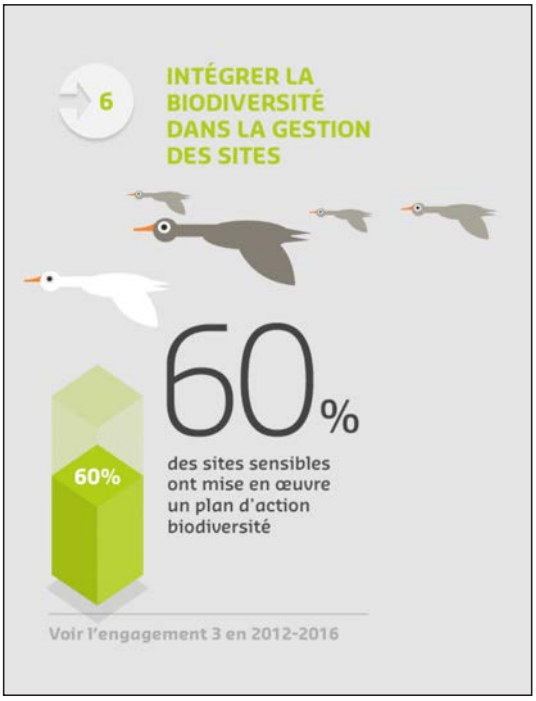

3 indicateurs

- **Nombre de sites sensibles inventoriés :** nombre de sites de la filiale ou du contrat qui présentent une sensibilité environnementale, c'est à dire un risque d'impact sur la biodiversité.
- **Nombre de sites sensibles avec plan d'actions en cours (couvrant le risque identifié) :** nombre de sites qui font l'objet de plans d'action biodiversité ciblés qui permettent de couvrir le ou les risques identifiés par un diagnostic. Pour le site considéré, le plan d'action doit être en lien avec le point de sensibilité identifié.
- **Nombre de sites (sensibles ou non) avec un plan d'action volontaire :** nombre de sites non sensibles ou sensibles sur lesquels il peut y avoir un plan d'action volontaire en faveur de la biodiversité (non ciblé et qui ne couvre pas les risques identifiés). Toute installation peut être concernée à l'exception des installations sensibles déjà décomptées dans l'indicateur précédent. Même en l'absence d'impact avéré, l'ensemble d'actions volontaires structurées en faveur de la biodiversité peut constituer un plan d'action.

	2010	2011	2012
Sites sensibles	193	212	240
Plans d'action	129	142	144

Dernières évolutions des indicateurs

Le Groupe et ses filiales, conscients des pressions exercées par leurs impacts sur les milieux, se sont engagés ensemble dans une démarche environnementale exigeante et prennent des initiatives pour réduire ces pressions. Cela passe par :
- un suivi des sites (sensibles) exploités,
- une évaluation et une surveillance des milieux,
- une mise en place d'actions adaptées aux milieux naturels et aux pressions exercées,
- la mise en place de plans de protection et de restauration de la biodiversité adaptés,
- la mise en place de partenariats avec des institutions, associations, organismes experts, qui apportent une expertise indispensable pour protéger espèces et habitats.

2.2.2 DES PROJETS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

La biodiversité est un sujet qui mobilise de façon croissante les clients de SUEZ ENVIRONNEMENT. Collectivités, entreprises et particuliers sont demandeurs de solutions qui leurs permettent de conjuguer efficacité sociale et économique, ainsi que protection de l'environnement (lutte contre le changement climatique, protection de la biodiversité et des ressources naturelles entre autres). Ainsi, SUEZ ENVIRONNEMENT est d'ores et déjà engagé dans une dynamique de recherche, innovation et développement pour leur apporter des solutions.

Soutenu par les Pôles de Compétitivités DREAM et EAU, le projet de recherche sur les Zones Humides Artificielles en est un bon exemple. Faisant suite à l'expérimentation de Lyonnaise des Eaux à Saint-Just dans l'Hérault, il s'agit d'utiliser le service écosystémique d'autoépuration des eaux pour traiter des molécules chimiques (phytosanitaires, médicaments…) non dégradées à l'heure actuelle par les traitements conventionnels de la majorité des stations d'épuration. Autrement dit, il s'agit d'un projet visant à démontrer que les zones humides, placées à la sortie des stations d'épuration, pourraient constituer un traitement alternatif efficace contre un certain nombre de polluants émergeants, et ce de façon compétitive avec des traitements conventionnels. La fonctionnalité de ces écosystèmes, bien qu'artificiels, leur permet d'accueillir par recolonisation naturelle, une flore et une faune de milieux humides, participant ainsi à la reconquête de la biodiversité.

SUEZ ENVIRONNEMENT soutient également ses filiales dans plusieurs initiatives visant à améliorer la connaissance et le suivi des sites, ainsi que l'identification de potentialités liées à la biodiversité.

Par ailleurs, la Direction Recherche et Innovation de SUEZ ENVIRONNEMENT procède actuellement à des études préliminaires pour identifier des programmes de recherche sur les sujets suivants :
- la compensation écologique,
- le génie et l'ingénierie écologiques sur les sites industriels,
- l'évaluation de services écosystémiques,
- la modélisation écologique en milieux côtiers et marins.

Enfin, SUEZ ENVIRONNEMENT débute un programme de travail pour renforcer la place du sujet Biodiversité dans l'analyse du cycle de vie. Dans ce cadre, SUEZ ENVIRONNEMENT est partenaire

fondateur de la chaire ACV[1] qui a pour objet la mise en place de méthodes et d'outils permettant d'évaluer les impacts environnementaux et sociaux des activités humaines, en particulier des activités de gestion des ressources naturelles, en se fondant sur les principes des Analyses de Cycle de Vie. La chaire débutera par la conduite de travaux scientifiques. Elle fait l'objet d'un projet ANR ELSA-PACT, doté d'un budget initial total d'environ 4 millions d'euros pour une durée minimale de 4 ans (2014-2017).

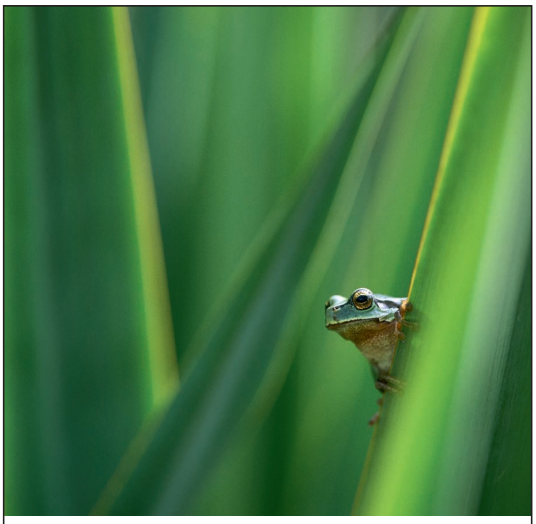

CONTRIBUTION
SUEZ ENVIRONNEMENT
À LA PRÉSERVATION
ET À LA RESTAURATION
DE LA BIODIVERSITÉ

2.2.3 SENSIBILISATION

La sensibilisation, interne comme externe, aux enjeux de la biodiversité est primordiale pour mobiliser les collaborateurs et les citoyens. Elle peut être un puissant aiguillon à l'action.
C'est ainsi que le sujet de la biodiversité a fait l'objet de multiples actions de communication et de sensibilisation ces dernières années. On peut notamment citer :
- un dispositif mis en place par Goodplanet dont SUEZ ENVIRONNEMENT est membre bienfaiteur, qui a consisté à mettre à disposition de près de 60 000 établissements scolaires français (écoles, collèges, lycées) une exposition pédagogique sur le thème de l'eau et de la biodiversité.
- SUEZ ENVIRONNEMENT a soutenu la réalisation de 36 films courts réalisés par Allain Bougrain-Dubourg et centrés sur la protection de la biodiversité, intitulés « Les héros de la biodiversité » ; diffusés en 2009 et 2010 sur France 2 à 20h45 chaque week-end, ces programmes courts ont permis de sensibiliser plus de 100 millions de spectateurs en 2009. Ils ont fait l'objet d'une nouvelle diffusion en 2010 sur France 2 et France 3, et ont permis de sensibiliser plus de 200 millions de spectateurs.
- SUEZ ENVIRONNEMENT a soutenu la diffusion sur M6 de Microcéan. Ce film court a pour objectif d'éclairer le public sur la protection de la biodiversité de l'estran et de sensibiliser les vacanciers à mieux connaître les millions d'espèces qu'ils côtoient sur les côtes françaises. Ainsi en 2012 et 2013, plus de 89 millions de spectateurs ont découvert des espèces et ont été sensibilisés à la protection de la biodiversité (diffusion pendant six mois chaque week-end, sur M6).

Citons également « Suez Environnement Magazine » (novembre 2013 : Protéger la biodiversité : une priorité affirmée pour Suez Environnement) qui a permis de faire connaître à l'interne et à l'externe des actions telles que :
- l'outil Mesange (Method for Ecosystem Services Assessment and Nature General Evaluation) développé par Safège, qui permet d'évaluer la biodiversité selon une approche base sur les services écosysthémiques,
- le programme de recherche Girel pour la restauration écologique du littoral méditerranéen soutenu par SUEZ ENVIRONNEMENT, Lyonnaise des eaux et Safège.

(1) Le titulaire de la chaire, Ralph Rosenbaum, est un scientifique de renommée internationale. Sa mission est d'établir une collaboration pérenne entre l'Irstea et des entreprises dans le domaine de l'ACV environnementale et sociale, avec un focus particulier sur les activités de gestion des ressources naturelles. Les partenaires industriels fondateurs de cette chaire industrielle sont le groupe BRL, la société du Conseil Evea, la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale (SCP), le groupe Suez Environnement et le GROUPE COOP2RATIF Val d'Orbieu UCCOAR. Portée par Irstea, elle associe les partenaires scientifiques issus d'Elsa 'Ecole des mines d'Alès, Montpellier SupAgro, CIRAD). L'Onema, l'ADEME et la Région Languedoc – Roussillon apportent aussi leur soutien au projet.

3

L'ENGAGEMENT DE SUEZ ENVIRONNEMENT À LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

3.1 L'élaboration de notre projet d'engagement 22

3.1.1 La consultation des parties prenantes internes 22

3.1.2 La consultation des parties prenantes externes 23

3.2 Programme d'actions 23

3.2.1 Objectif A : promouvoir un cadre d'action interne favorable à la biodiversité 24

3.2.2 Objectif B : intégrer la Biodiversité dans les programmes de recherche et d'innovation 24

3.2.3 Objectif C : partager les connaissances et contribuer à la sensibilisation des publics 25

3. L'ENGAGEMENT DE SUEZ ENVIRONNEMENT À LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

Nous l'avons vu, SUEZ ENVIRONNEMENT a intégré l'urgence de prendre des mesures concrètes et de s'engager en faveur de la préservation et de la promotion de la biodiversité depuis 2006.
Pour la rédaction de ce plan d'engagement à la SNB, nous nous sommes efforcés :
- d'organiser les actions dans la logique de la SNB,
- de définir un programme cohérent et répondant à **des objectifs clairs**,
- de proposer un programme de travail allant au-delà de ce que SUEZ ENVIRONNEMENT réalise aujourd'hui en étant véritablement **impliquant et additionnel.**

Une attention particulière a été portée aux dimensions suivantes :

- le niveau d'exercice du programme d'actions : il s'agit bien du niveau du groupe. Certaines filiales du groupe adhèrent à la SNB et deux d'entre elles y sont associées (SITA France et Safège). Il ne s'agit pas ici de traiter des actions des filiales mais de proposer un programme d'actions qui relève de la responsabilité du groupe et qui doit bien sûr également soutenir et servir les objectifs des filiales en matière de biodiversité ;

- l'interaction entre les actions en faveur de la biodiversité en France et celles menées à l'international : il apparaît important de se doter de moyens permettant de porter à la connaissance des pays dans lesquels SUEZ ENVIRONNEMENT est présent la SNB de la France ;

- la co-construction et le partage des connaissances : SUEZ ENVIRONNEMENT est très attaché au principe de dialogue et de co-construction avec les parties prenantes. Nous nous sommes dotés d'un lieu dédié permettant la co-construction sur le sujet de la Biodiversité. Au-delà, le groupe est convaincu que l'action passe aussi par la sensibilisation - interne et externe -, ainsi que par le partage des connaissances acquises.

3.1 L'ÉLABORATION DE NOTRE PROJET D'ENGAGEMENT

3.1.1 LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES INTERNES

Le programme d'engagement de SUEZ ENVIRONNEMENT a fait l'objet d'un travail collectif au sein du groupe de travail Biodiversité de la Direction du Développement Durable, qui s'est déroulé en plusieurs étapes :
- analyse des raisons pour lesquelles SUEZ ENVIRONNEMENT n'avait pas été retenu au titre de la SNB 2013,
- bilan de la politique Biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT au regard des dimensions suivantes : soutien aux filiales, qualité et robustesse du cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent les actions des filiales, impact sur le programme de recherche et Innovation de SUEZ ENVIRONNEMENT, etc.,

- recueil des attentes et des besoins des filiales. Cette analyse a été complétée par des entretiens auprès d'autres directions fonctionnelles qui sont elles aussi parties prenantes de la politique biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT : la Direction de l'Innovation et de la Performance industrielle, la Direction des Grands Projets, la Direction de la Communication.

À partir de ces différentes analyses, le programme d'engagement de SUEZ ENVIRONNEMENT a été rédigé par la Direction du Développement Durable, dirigée par Hélène Valade, avec l'appui de Jérémy Alonso, référent Biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT et membre du groupe de travail Biodiversité de la Direction du Développement Durable.
Ce programme, validé par différents membres de la Direction Générale (Direction de la Communication et du Développement Durable, Direction de l'Innovation et de la Performance industrielle) est porté par Jean-Louis Chaussade, Directeur Général de SUEZ ENVIRONNEMENT, qui avait souhaité dès 2011, l'adhésion du groupe qu'il dirige à la SNB.

3.1.2 LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES EXTERNES

Les recommandations de 2012 du FAC (Foresight Advisory Counsil, lieu de dialogue avec les parties prenantes externes, cf page 16) ont été prises en compte dans l'élaboration du programme d'engagement.
Par ailleurs, Humanité et Biodiversité a accompagné SUEZ ENVIRONNEMENT dans la construction, le dépôt et le suivi de son projet d'engagement à la SNB en 2013, et suivra la mise en œuvre de la politique Biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT en 2014 au sein d'une cellule dédiée décrite page 28.

3.2 PROGRAMME D'ACTIONS

Le programme d'actions proposé par SUEZ ENVIRONNEMENT est issu du travail de concertation interne et externe décrit ci-dessus. Il a fait l'objet d'une analyse des risques et opportunités de chaque action et s'inscrit dans la continuité des actions volontaires déjà menées depuis 2006 en les structurant autour de trois grands objectifs et en allant plus loin dans les actions proposées.

L'esprit de ce programme d'actions est le suivant :

- être additionnel, en ce sens qu'il propose des actions qui renforcent de manière conséquente, des démarches qui n'ont été jusqu'à maintenant qu'initiées et qui également proposent des actions totalement neuves ;

- être impliquant et mobilisateur : un groupe a, par définition, un rôle d'impulsion et d'aiguillon auprès de ses filiales. Il s'agit de mettre ce rôle au service de l'enjeu de la biodiversité ;

- être bénéfique à la biodiversité : c'est l'objectif structurant de ce programme dont les actions ont été pensées pour être bénéfiques à la biodiversité, et le plus souvent possible de manière directe. C'est à notre sens, le moyen le plus efficace pour véritablement être au service de la SNB.

- être co-réalisé : pour porter ce programme d'actions, nous allons faire évoluer la gouvernance

du sujet Biodiversité à SUEZ ENVIRONNEMENT. Aux côtés du groupe de travail intense Biodiversité, piloté par la Direction du Développement Durable, nous sommes en train de constituer un Comité d'experts externes, spécialistes de la biodiversité, qui accompagnera le programme d'engagements SNB (cf description page 28).

Les trois grands objectifs retenus sont les suivants :

- objectif A : **promouvoir un cadre d'action interne** favorable à la Biodiversité
- objectif B : **intégrer la biodiversité dans les programmes de recherche** et d'innovation
- objectif C : **partager les connaissances** et **contribuer à la sensibilisation** des publics

3.2.1 OBJECTIF A : PROMOUVOIR UN CADRE D'ACTION INTERNE FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

Liens avec les orientations stratégiques SNB :
A . susciter l'envie d'agir pour la biodiversité
C . Investir dans un bien commun, le capital écologique
D. Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité
E . assurer la cohérence des politiques et l'efficacité de l'action

S'engager plus fortement pour la biodiversité à l'échelle du groupe, c'est d'abord s'organiser pour que la Biodiversité devienne un enjeu stratégique (au même titre que l'accès à l'eau des plus démunis par exemple). Il convient donc de mettre en place les éléments du cadre interne, qui vont avoir un effet d'entraînement favorable à la Biodiversité, au niveau du management et des entités opérationnelles. Et notamment :
- l'inscription de la Biodiversité dans le système de management environnemental du groupe,
- l'intégration du sujet de la Biodiversité dans les processus de contrôle interne ;
- la robustesse du système de reporting qui permet de rendre compte des actions de biodiversité et de mieux les piloter.

Préalablement à cela, il faut renforcer la sensibilisation de la direction générale et de l'encadrement aux enjeux de la biodiversité, de manière à ce que le thème soit porté à tous les échelons du groupe.

3.2.2 OBJECTIF B : INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES PROGRAMMES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Liens avec les orientations stratégiques SNB
A. Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité
B. Préserver le vivant et sa capacité à évoluer
C. Investir dans un lieu commun, le capital écologique
F. Développer, partager et valoriser les connaissances

SUEZ ENVIRONNEMENT fait une grande place à la recherche et à l'Innovation pour faire face aux nouveaux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés : impact du réchauffement climatique, raréfaction des ressources naturelles, dégradation de l'environnement.
Dès lors que toute la mesure est en train d'être prise des inter-dépendances entre l'eau, le sol et la biodiversité, et de l'intérêt de travailler sur les écosystèmes, il s'agit d'intégrer plus fortement dans les programmes d'innovation et de recherche le thème de la biodiversité et du capital écologique.
Pour cela, nous doterons les Trophées Innovation (ces Trophées organisés chaque année par SUEZ

ENVIRONNEMENT s'adressent à tous les collaborateurs et visent à récompenser et à mettre en œuvre les innovations qu'ils proposent) d'un volet dédié à la biodiversité, nous favoriserons les liens et les interactions avec les start up innovantes en matière de biodiversité et nous définirons un programme de recherche dédié à la biodiversité marine. Enfin nous soutiendrons la protection d'espèces du Parc National de la Guadeloupe.

3.2.3 OBJECTIF C : PARTAGER LES CONNAISSANCES ET CONTRIBUER À LA SENSIBILISATION DES PUBLICS

Liens avec les orientations stratégiques SNB
A. Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité
F. Développer, partager et valoriser les connaissances.

SUEZ ENVIRONNEMENT en tant que groupe spécialisé dans les métiers de l'environnement est en relation avec un grand nombre d'organismes et de parties prenantes externes : c'est autant de liens privilégiés pour partager son savoir-faire, conduire le dialogue, s'inscrire dans une démarche de progrès continu grâce à l'intelligence collective, et faire connaître la SNB en France comme à l'international.

La promotion des enjeux liés à la biodiversité auprès du grand public est également primordiale pour enclencher un cercle vertueux de passage à l'acte tant des acteurs publics que privés. À cet égard, SUEZ ENVIRONNEMENT poursuivra sa contribution à la sensibilisation du public, comme le groupe l'a fait via le programme France 2 des Héros de la Biodiversité, en soutenant la production ou la diffusion de documentaires.

Le partage des connaissances, si utile pour enclencher de vraies dynamiques de protection de la biodiversité, est un enjeu qui nous tient particulièrement à cœur : nous soutiendrons l'Inventaire national du Patrimoine naturel et favoriserons la mise à disposition des données naturalistes du groupe.

Chacun des grands objectifs est décliné en actions décrites dans le tableau ci-dessous.

Les actions sont détaillées dans les fiches actions présentées en Annexe 1.

Orientation Stratégique SNB	Objectifs de SUEZ ENVIRONNEMENT	Actions SUEZ ENVIRONNEMENT 2014-2016	
A3 E15 C7 C9 D11	Promouvoir un cadre d'actions interne favorable à la biodiversité	1	Organiser un module de sensibilisation et d'information des directions générale, technique et des grands projets
		2	Concevoir le guide interne du management Biodiversité des sites
		3	Mettre à disposition des responsables des sites un outil-d'auto évaluation de leurs actions biodiversité
		4	Améliorer les indicateurs qui permettent de rendre compte de la politique Biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT
A1 B4 B6 C8 C10 D12 F18 F19	Intégrer la biodiversité dans les programmes de recherche et d'innovation	5	Organiser des Trophées de l'Innovation dédiés à la biodiversité
		6	Contribuer au programme de réintroduction du lamantin dans le Parc National de la Guadeloupe
		7	Soutenir les start-up innovantes en matière de biodiversité
		8	Définir les axes d'un programme de recherche sur la biodiversité marine
A1 A2 F18 F19 F20	Partager les connaissances et contribuer à la sensibilisation des publics	9	Soutenir des programmes Grand Public en faveur de la biodiversité
		10	Soutenir l'Inventaire National du Patrimoine Naturel et favoriser la mise à disposition des données naturalistes du Groupe
		11	Inclure un module biodiversité dans toutes les formations

4 LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI, L'ÉVALUATION ET LA VALORISATION DU PROJET

4.1 Les moyens dédiés et phasage de la mise en œuvre 28
4.1.1 Moyens financiers 28
4.1.2 Moyens humains 28
4.1.3 Le planning de mise en œuvre 29
4.2 Le suivi et l'évaluation 29
4.3 Ancrage du programme d'actions SNB dans la durée 30
4.4 Communication sur le programme d'actions SNB et ses résultats 31

4. LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI, L'ÉVALUATION ET LA VALORISATION DU PROJET

L'engagement de SUEZ ENVIRONNEMENT à la SNB s'appuie sur des moyens humains et financiers qui facilitent le passage à l'action et qui correspondent à notre volonté de progresser toujours davantage et d'être de véritables contributeurs à la biodiversité.

4.1 MOYENS DÉDIÉS ET PHASAGE DE LA MISE EN ŒUVRE

4.1.1 MOYENS FINANCIERS

Au total, 1,1 million d'euros sera alloué à la mise en œuvre du programme d'actions présenté dans ce document.
Certaines actions sont chiffrables et notamment : la rédaction et la reproduction du document de référence ; la réalisation du module de sensibilisation interne et du questionnaire d'auto-évaluation ; l'organisation des Trophées de l'Innovation dédiés à la biodiversité ; la convention de partenariat avec le parc national de la Guadeloupe.
Les sommes allouées à d'autres actions sont non chiffrables à ce stade et notamment la création et le soutien à la conception et la diffusion des programmes Grand Public sur la biodiversité.

4.1.2 MOYENS HUMAINS

SUEZ ENVIRONNEMENT mobilise pour concevoir, déployer et suivre le programme d'action, les ressources suivantes :
- le pilotage et l'animation du programme seront portés par la Direction du Développement Durable avec l'appui du référent biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT, et du groupe de travail Biodiversité.
- la mise en œuvre des actions sera confiée, au niveau du Groupe, aux correspondants Biodiversité des directions fonctionnelles concernées :
- Direction de l'Innovation et de la Performance industrielle
- Direction de la Communication
- Direction des Grands projets,

Par ailleurs, SUEZ ENVIRONNEMENT **ne conçoit pas la réalisation et le suivi du programme d'action sans le soutien et l'appui de nos partenaires externes**. À cet égard, nous portons à votre connaissance le fait que nous sommes en train de constituer un Comité d'experts externes spécialistes de la biodiversité qui accompagnera la stratégie biodiversité globale de SUEZ ENVIRONNEMENT, ainsi que le programme d'actions d'engagements à la SNB. Constitué de nos

partenaires actuels (Orée, Humanité et Biodiversité, FNE) et d'un certain nombre d'autres que nous sommes en train de rencontrer (GreenCross, LPO, Museum national d'Histoire naturelle, fondation Nicolas Hulot), il sera doté des missions suivantes :
- **appui scientifique** dans la conception de nouvelles actions
- **revue critique** de la totalité de la stratégie biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT ;
- **suivi du programme** d'actions d'engagement à la SNB.

Des conventions de partenariat seront passées dans le cadre de ce Comité.

4.1.3 LE PLANNING DE MISE EN ŒUVRE

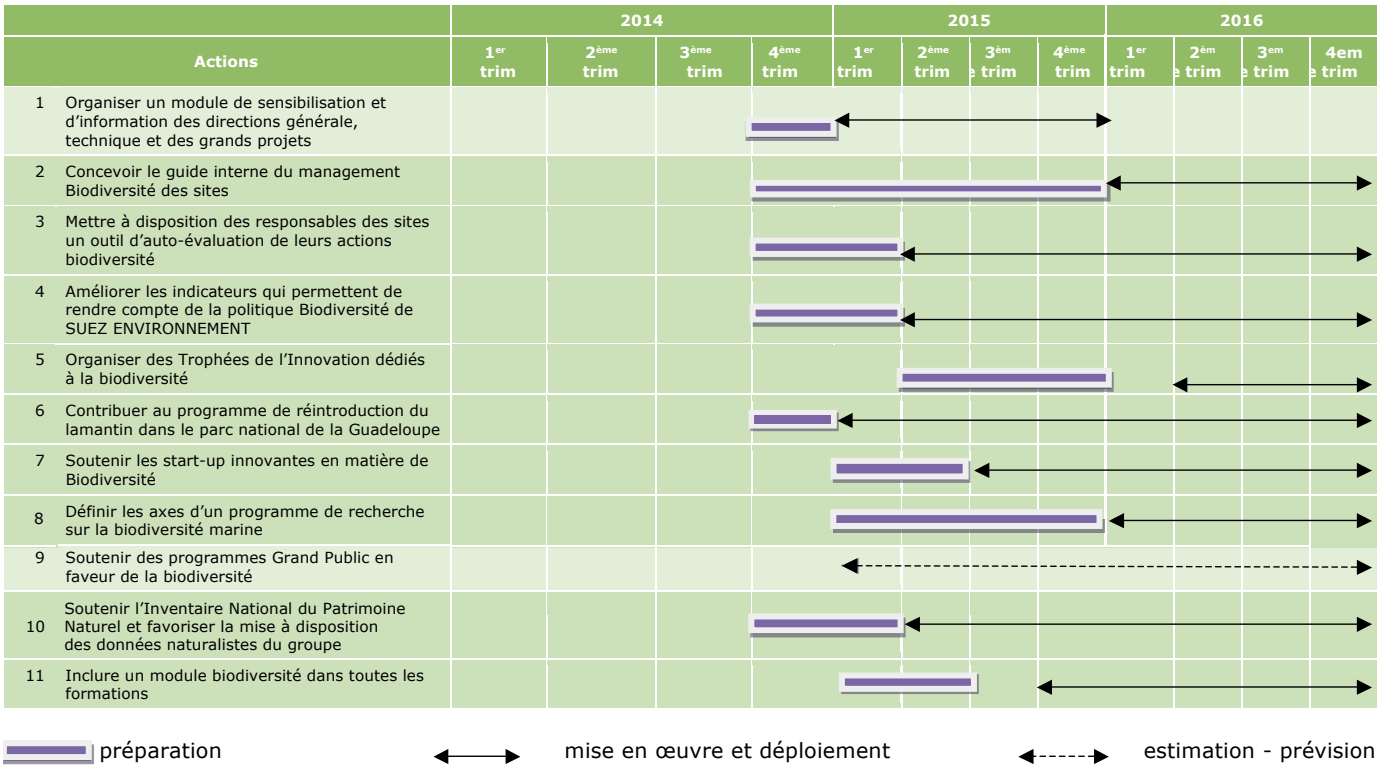

4.2 LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

L'état d'avancement du programme d'actions fera l'objet d'un suivi régulier à plusieurs niveaux :
- **au niveau du groupe de travail biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT :** une revue de l'état d'avancement de chacune des actions sera réalisée tous les quatre mois afin d'ajuster en continu, si nécessaire, les modalités de mise en œuvre,
- **au niveau du Comité d'experts Biodiversité externes** cité précédemment, auquel l'état d'avancement des actions sera soumis deux fois par an,

Une fois par an, les résultats à date du programme d'actions seront présentés au Comité de Direction Générale de SUEZ ENVIRONNEMENT ainsi qu'au Comité d'Ethique et de Développement Durable du Conseil d'Administration.

L'état d'avancement du programme d'actions à mi-parcours sera également proposé au Comité SNB. À l'issue de chaque année d'engagement, un bilan faisant état de l'avancement de la réalisation de chacun des objectifs, lui sera soumis. Au bout des trois ans d'engagement, nous réaliserons le bilan complet du programme d'actions selon les critères suivants :
- niveau d'atteinte des objectifs fixés,
- niveau de contribution à la préservation de la biodiversité
- niveau de mobilisation induit (à l'interne du groupe et à l'externe),
- niveau de satisfaction des parties prenantes internes ; il nous paraît important en effet, de pratiquer ce type de mesure, la satisfaction étant souvent un gage d'engagement durable.

4.3 ANCRAGE DU PROGRAMME D'ACTIONS SNB DANS LA DURÉE

SUEZ ENVIRONNEMENT n'a pas intégré l'ensemble de ses projets biodiversité à la SNB. Nous travaillons notamment :
- à la définition et à la mise en œuvre d'un programme de recherche sur la biodiversité urbaine,
- à l'évaluation des services éco-systémiques : expérimentation de nouveaux cadres conceptuels et d'outils pratiques pour comprendre et évaluer les articulations entre le bon fonctionnement des écosystèmes et les enjeux de gestion du grand cycle de l'eau.
- à homogénéiser nos différents outils de calcul de l'impact des activités sur la biodiversité.

Le programme d'actions d'engagement à la SNB s'inscrit naturellement dans la stratégie biodiversité globale de SUEZ ENVIRONNEMENT. Plus que cela, elle en est un puissant aiguillon car elle permet d'aller plus loin grâce aux nouvelles actions proposées, mais aussi d'impliquer et de motiver de nombreux publics internes.

C'est pourquoi les actions inscrites au nom de ce plan d'engagement se réunissent entre elles et permettront dans trois ans, au moment du bilan, de réfléchir à la prolongation de l'engagement de SUEZ ENVIRONNEMENT à la SNB et à ses modalités.

4.4 COMMUNICATION SUR LE PROGRAMME D'ACTIONS SNB ET SES RÉSULTATS

L'une des orientations de la SNB est de « susciter l'envie d'agir pour la biodiversité » : la communication peut être un puissant levier de la mobilisation en faveur de la biodiversité. C'est pourquoi, le programme d'actions SNB sera assorti d'un plan de communication.
Le plan de communication veillera notamment à mettre en avant les impacts positifs des actions sur la biodiversité et cela de manière concrète (réaménagement à vocation écologique, espèces réintroduites ou préservées, restauration de continuités écologiques…)

En interne
- Les différents outils de communication interne à SUEZ ENVIRONNEMENT (eMag ; le Mag ; l'intranet BTwin) diffuseront régulièrement des informations sur l'état d'avancement du programme et ses impacts sur la biodiversité.
- Un « Rendez-vous de la Tour » (conférence interne qui se tient au siège de SUEZ ENVIRONNEMENT, rediffusé dans les filiales et à laquelle tous les collaborateurs sont conviés) sera organisé chaque année. L'un des thèmes du programme d'actions sera choisi et un expert externe y sera invité.

En externe
- L'état d'avancement du programme d'actions sera présenté dans des instances telles que EpE, Orée, la Commission Environnement de l'AFEP, avec à la clef, nous l'espérons, un effet d'entraînement possible.
- Le bilan du programme d'actions de la SNB et de ces retombées sur la valorisation de la biodiversité feront l'objet d'une brochure à destination des clients, collectivités locales et industriels.
- Les possibilités de rédiger des communiqués de presse et d'organiser un « petit déjeuner » presse, de manière à rendre publics les résultats du bilan, seront examinées avec le comité SNB.